



PV du comité directeur FFKMDA
Samedi 06 Juin 2015 - PARIS

Ouverture du CD à 10h15

Présents ou représentés : Anthony ELKAIM, Nadir ALLOUACHE, Serge CASTELLO, Christian ROBERT, Raynald AMADEI, Sylvie SIREROL, Christian AZOULAY, Christian BARRET, Bruno BRIAND, Marcel DAVID, Philippe DELIAC, Jean-Luc GUETROT, Serge GUILHOU, Sabour KOUIDER, Saïd MEZINE, Angélique PITIOT, Erick ROMEAS, Patrice SANTERO, Haikel ZAIER,

Le quorum est atteint.

Absent excusé : Franck SOUPIN,

Absents : Leila GRAHMI, Hervé COUTELAS

Invités : Albert PERNET, DTN, Nicole SOLA-ETCHEBERS, DS.

Le président ouvre la séance en rappelant l'intégration officielle de la FFKMDA comme membre permanent du CNOSF. Cette nouvelle est d'autant plus applaudie que cette reconnaissance olympique n'a pas été simple à obtenir.

1. Approbation du procès-verbal de CD du 10 janvier 2015

Le Procès verbal du Comité Directeur est relu dans ses grandes lignes.

Quelques points sont commentés avec des faits d'actualité.

Il est proposé qu'un onglet soit rajouté sur le site de la fédération pour rendre compte des décisions prises en commission de discipline ou commission de discipline pour la lutte contre le dopage.

Le P.V. du Comité Directeur du 10 janvier 2015 est voté à l'unanimité.

2. Présentation du calendrier fédéral prévisionnel 2015

L'objectif du calendrier prévisionnel est de présenter sur un seul support les différentes dates de la vie fédérale de la saison à venir (réunions de bureau, comité directeur, assemblée générale, manifestations fédérales nationales et régionales, équipes de France...).

Les commissions sportives, réunies le 5 juin au siège de la fédération, ont fait évoluer le calendrier prévisionnel, la version finalisée sera envoyée prochainement par mail mais les grandes lignes sont présentées.

Championnat de France Amateur

- La réforme territoriale qui aboutira à la fusion administrative de 6 territoires est en cours de mise en œuvre et s'étalera encore sur un certain nombre de mois, mais concernant l'animation



sportive le découpage en 13 régions de la métropole sera opérationnel dès le 1^{er} septembre 2015. La décision est prise de supprimer les championnats de zone. Ainsi, l'accès aux championnats de France amateur se fait dorénavant directement par les résultats obtenus lors des championnats de Ligue (Ligue > National)

- Les Coupes de ligues peuvent être ouvertes aux combattants des autres ligues.
- Les athlètes des Equipes de France ne participent pas aux Championnats de ligue, ils sont directement qualifiés pour les phases finales des championnats de France, ils ne prennent pas la place du champion « régional » qui se qualifie pour les Championnats de France.
- La pesée, sauf cas de force majeure, doit avoir lieu la veille.

Championnat de France Pro

- Les premiers tours des championnats de France « pro » (1/8 et ¼ de finale) seront organisés lors des championnats de Ligue, en soirée ou en journée.
- Les ½ finales des Championnats de France « pro » seront organisés lors des Championnats de France des amateurs, en soirée.
- Les finales des Championnats de France « pro » de chacune des 4 disciplines de ring (Full contact, Low Kick, K1 rules et Muaythai) seront organisées en 4 dates distinctes.
- Forclusion du Championnat de France « pro » : 15 octobre. Suite à la forclusion, les 8^e et ¼ de finales des championnats « pro » seront répartis sur les Championnats de Ligues de la façon la plus adaptée.
- La Fédération aidera les ligues pour la prise en charge des déplacements des « pro », à partir des ½ finales pour les combattants + 1 coach par club (cf-règlement financier).
- Il serait préférable de les organiser sur Paris ou dans une grande métropole.

Les modalités qui ont été arrêtées ci-dessus sont votées à l'unanimité.

Quotas :

Il est évoqué la problématique des quotas, car les disparités de densité sont parfois importantes, d'une ligue à l'autre.

Il est proposé :

Pour les enfants, 1 qualifié par catégorie de poids + 1 deuxième s'il y a 5 participants dans la même catégorie (au moins un quart de finale).

Proposition votée à l'unanimité

Pour les adultes, Il ne faut pas plus de 16 boxeurs par catégorie. La question du nombre des sélectionnés par Ligue, et notamment pour l'île de France (plus grosse ligue en termes de licenciés) est discutée. Si on considère 1 sélectionné par ligue + 1 sélectionné pour les Dom-Tom + 1 représentant des équipes de France (dans l'épreuve sur laquelle il ou elle aura été engagé lors de l'échéance internationale), il pourrait y avoir 2 boxeurs de l'île de France.

Une discussion s'ensuit car cette proposition n'est pas forcément équitable dans toutes les catégories. Il est proposé de mettre au vote la proposition suivante : 1 quota par Ligue, 2 pour la Ligue IDF, 1 quota pour DOM-TOM, 1 quota pour les engagés en EdF.

Elle recueille 4 votes contre, 1 abstention et est donc adoptée



Un bilan sera fait à l'issue de la saison 2016 et une proposition sera faite pour la saison 2017.

3. Commission nationale des juges arbitres (formation, recyclage, candidature)

Les propositions d'évolution de gestion des juges arbitres (cf-document 3) sont retenues.

- Saïd Mezine doit être destinataire de la synthèse des recyclages annuels des Ligues.
- Les officiels seront obligés de venir officier au Championnat de France.

Ceux qui ne font pas leur recyclage et ne participent pas au Championnat de France Amateur perdront leur statut d'Arbitre National pour la saison.

Tout le cursus des arbitres doit être recueilli dans un livret-passeport.

Saïd MEZINE a déjà réalisé la maquette qui sera envoyée à Nicole SOLA pour la faire imprimer.

Celui-ci sera remis gratuitement au moment de la formation.

Intitulé des postes d'officiels :

1 délégué officiel mandaté par la Fédé (pas un élu, officiel)

1 seul superviseur

1 responsable d'aire de combat

Saison 2014-2015

BJAR 130

BJAN 16

Saïd Mezine donne le détail des diplômes distribués au corps arbitral

166 diplômes

4. Règlements sportifs, présentation des évolutions:

Là encore il s'agit de faire valider par le Comité Directeur les grandes lignes des modifications apportées en Commissions

Bruno Briand expose celles pour la Muay Thai

Il existe un fossé pour le passage de la classe A au pro.

Du 3 x 3' protégé, on passe au 5 x 3' non protégé.

Il est proposé de rajouter, pour les clubs et combattants intéressés, des compétitions réservées aux « pro » « 5 combats ou moins », en 4 x 3', pour faciliter l'adaptation entre les 2 classes.

⇒ Il peut être envisagé une compétition spécifique pour ces sportifs en phase intermédiaire.

Passage de classe B à classe A : 10 combats ou 7 victoires.

Voté à l'unanimité.

Règlements des disciplines associées.

Pancrace : pas de ring octogonal ou de surface non conforme.



Les règlements sont votés à l'unanimité

Remarque Importante : le règlement général doit être modifié, pour rendre possible la programmation d'un 3^e combat dans la même journée. Proposition de reformulation « Compte tenu des contraintes de l'organisation, les combattants pourront effectuer un 3^e combat dans la même journée ».

5. Projet Fédéral 2016 – 2020

L'idée de ce projet est de faire l'inventaire de toutes les actions possibles. Ce projet de développement structuré est nécessaire pour la crédibilité et l'écoute de la fédération auprès des institutions, Au niveau des ligues, il va falloir s'en emparer et l'adapter à chaque réalité territoriale.

Serge Castello félicite le travail d'Albert Pernet et précise que cette « Feuille de route » permet de se projeter et de savoir où l'on va.

Il est proposé l'instauration d'une journée dédiée au Muay Thaï (la journée du Naï KANOM Tom

Voté à l'unanimité

6. Département formation de la FFKMDA

- Etat des lieux
- Enjeux

Le bilan 2014 du département formation, ainsi que les évolutions en terme de nombre de stagiaires, de chiffre d'affaire, et de ressources humaines, est présenté. Ex : 105 candidats diplômés d'état sur la saison 2014. De nombreuses fédérations qui ont nombre de cadres techniques mis à leur disposition ne peuvent pas s'enorgueillir de tels résultats.

⇒ Il est proposé de préciser sur le site de la Fédération, le nombre de diplômés d'Etat pour valoriser la qualité des enseignants.

Problème du DESJEPS, qui ne sera plus porté par l'INSEP en 2016, qui ne se consacre plus qu'aux disciplines olympiques.

Soit on donne le projet à 1 OF soit on abandonne ?

Patrice Santero propose que l'on bloque une convention pour 1 an et pas par tacite reconduction.

Anthony Elkaim propose jusqu'à la fin de l'olympiade.

2 DE et 1 session de DES par an jusqu'à la fin de l'olympiade.

Le DE doit rapporter un peu à la Fédération.

Voté à l'unanimité

Formations qualifiantes

Pour les entraîneurs et les sportifs de Haut niveau.

L'idée de travailler sur le sujet est votée à l'unanimité



Problème des RH :

Le Président annonce que 3 personnes seront recrutées au siège pour pallier la carence de personnel (sur l'ensemble des secteurs).

Les diplômes de secourisme seront gérés par les ligues.

BMF3 passe à 300€

10% de la formation reviennent à la Fédération, pour absorber une partie de la gestion administrative.

Problème de la ligue du Nord pas de calais.

La FFKMDA a été informée de la création d'un OF proposant un BP Sports de contact.

Un formateur de la FFB et Monsieur Oueb LEUCHI

De plus toute l'ingénierie de la formation de la FFKMDA a été grossièrement plagiée.

Le DTN souhaite que le CD vote la suspension par mesure conservatoire de toutes les fonctions de Monsieur Oueb Leuchi.

Il sera convoqué prochainement à la Fédération pour s'expliquer sur ces faits.

Le DTN et Anthony VIEIRA doivent prendre rendez-vous avec la DR du Nord BP.

Le BP à un euro sera organisé dans le Nord.

Ces dispositions sont votées à l'unanimité.

Grade

Le dispositif de délivrance des grades nécessite une refonte et une réactivation, il est proposé la mise en place d'un groupe de travail pour travailler sur les grades.

Ce groupe de réflexion est constitué des responsables des grades de chaque discipline, la formation, la DTN.

7. Règlement Financier

Reversions de la fédération aux Ligues en fonction de leur nombre de licences : propositions d'évolutions.

- - 4000 licenciés 4 €

- + 4000 licenciés 5 €

Le prix de d'affiliation pour les structures privées est portée à 300 €

Le règlement financier est voté à l'unanimité

8. Projet d'équipement des Ligues

○ Scoring machine

○ Partenariat

Le point a été abordé de façon très brève. La question de l'équipement, de son financement et de sa mise en œuvre n'ont pas fait l'objet de vote.

9. Présentation des équipes de France

○ Encadrement



- Mode de sélection
- Charte du sport de haut niveau

Votée à l'unanimité

10. Présentation des nouvelles licences fédérales

Sujet non abordé.

11. Composition des commissions nationales

Quelques compositions de commissions ont été actualisées, au moins partiellement. Certaines commissions ne sont toujours pas constituées.

Anthony ELKAIM a fait un point sur le début des travaux concernant la commission « promotionnelle », il fait lecture d'un document initial de cadrage proposé par Sabine FOUCHER, dont il annonce la collaboration avec la fédération.

12. Points d'information

- Relations internationales
- Réformes statutaires et territoriales (fusion des ligues et nouveaux statuts)

Présentation du tableau de suivi des retours des ligues sur l'avancement des travaux de mise en conformité des statuts et, des fusions. Une seule ligue a mené la fusion.

13. Questions diverses

- Phénomène des boxeurs qui se présentent encagoulés sur le ring => rajouter dans le règlement général l'interdiction de porter une cagoule ou une tenue non conforme.

Voté à l'unanimité.

- Etude de la faisabilité d'un centre pour tous les regroupements de la FFKMDA à Guéret (Creuse)

Voté à l'unanimité.

- Le Président Anthony ELKAIM, souhaite suivre une formation de gestion management auprès de Mr Jean-Marie MORATTO. Il propose que les élus qui le souhaitent se joignent à lui.

Voté à l'unanimité.

- Le Président ayant refusé la démission de Brice Chambard et après avoir rencontré ce dernier, il propose sa réintégration en tant que membre. Une discussion s'ensuit. Il est proposé de soumettre cette question au vote.

Cette proposition recueille 3 voix pour, 1 abstention, le reste du comité directeur est contre.

- Pesée : les officiels demandent une vacation de 40 euros lorsque la pesée pour les championnats amateur est programmée la veille.

Voté à l'unanimité.

La séance est levée à 16h50,